N°635

du 03 SEPTEMBRE 2013

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi SOUZA

SYRIE : INGÉRENCE OU BRAS CROISÉS

La communauté internationale hésite. Doit-elle intervenir dans le conflit syrien et porter l'estocade à Bachar-el-Assad ou doit-elle se contenter de condamnations de principe ?

Ce type de question n'est pas nouveau. Deux principes se combattent en la matière.

Le premier, le plus classique, est celui de la souveraineté des Etats. Chaque pays se choisit ses propres institutions qui ont seules vocation à définir les méthodes de gouvernement sans immixtion d'aucune puissance étrangère. La Charte des Nations Unies affirme avec force ce principe. «Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un État ni n'oblige les Membres à soumettre des affaires de ce genre à une procédure de règlement aux termes de la présente Charte; toutefois, ce principe ne porte en rien atteinte à l'application des mesures de coercition prévues au Chapitre VII.»

Mais des considérations humanitaires ont conduit à consacrer un principe opposé: le devoir d'ingérence qui justifierait l'intervention internationale dans des situations de crise ou face à des gouvernements qui violeraient les droits humains.

Mais deux questions se posent alors : qui a vocation à décider de l'intervention et quelles sont les circonstances qui justifient une telle ingérence.

(suite à la page 5)

P.3 **Assemblée nationale / A défaut des candidatures du CST**

La majorité UNIR prend les 11 postes du bureau définitif

**** Lire la liste complète des membres, avec pour président Dama Dramani.***

Dama Dramani, Président de l'Assemblée Nationale

P.4 Au second trimestre de l'année au Togo

Un taux moyen d'utilisation des capacités de production industrielle

P.7 Santé

La lutte contre le paludisme avance à petits pas

P.4 Afin de stimuler l'économie du pays

Moov Togo lance FLOOZ son service de mobile banking

P.3 Mise en œuvre du Projet Consolidation de la Paix

Des acteurs de la société civile, des institutions et des partis politiques à l'école de la prévention des conflits

PA-LUNION .COM
www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro --- Abonnement:** Contacter **22 61 35 29 / 90 05 94 28**

REPUBLIQUE TOGOLAISE
MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO (TOGO TELECOM)

Togotelecom

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE LA REALISATION DE L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES DE TOGO TELECOM

Lomé, le **16 AOÛT 2013**

N° 0159 /TGT/DG/DML/PRMP

La Société des Télécommunications du TOGO (TOGO TELECOM) S.A. souhaite requérir les services d'un cabinet qualifié susceptible d'offrir ses services pour la réalisation de l'audit de ses ressources humaines.

La présente consultation vise la réalisation d'un audit organisationnel et fonctionnel qui permettra à cette Société de disposer des ressources humaines mieux structurées et adaptées avec ses missions.

A cet effet, TOGO TELECOM S.A. lance, sur fonds propres le présent avis, en vue de la réalisation de cet audit.

1. **Les prestations à fournir se résument en 2 phases comme suit:**

❖ **PHASE 1 : AUDIT TECHNIQUE ET ORGANISATIONNEL**

Le cabinet devra effectuer une évaluation technique et organisationnelle en matière de gestion des ressources humaines à
TOGO TELECOM S.A..

Le Cabinet réalisera à cet effet une analyse assortie d'un benchmark présentant les meilleures pratiques et les tendances en termes de structure et de gouvernance des opérateurs dans le secteur des TIC.

Le cabinet devra :

- Elaborer un cadre d'analyse permettant de cerner les questions de gestion et des performances des ressources humaines par rapport aux indicateurs et ratios du domaine des télécoms en général et pour chaque domaine d'activité en particulier au sein de TOGO TELECOM S.A.;
- Analyser l'organisation actuelle et ressortir les points d'amélioration par rapport à une organisation optimale de l'entreprise couvrant les mêmes activités ;
- Analyser les performances liées à la gestion des ressources humaines ;
- Analyser tous les aspects pratiques, ainsi que les résultats obtenus qui ont trait à la gestion des ressources humaines ;
- Recenser les pratiques et politiques adéquates et indispensables (général et par domaine d'activité) pour une gestion efficace et efficience des ressources humaines spécifiques au domaine des télécommunications ;
- Evaluer les systèmes de motivations collectives et individuelles ;
- Proposer en tenant compte de l'environnement du secteur des télécoms sur le plan national et régional et par rapport au poids des postes/emploi, des systèmes et techniques de motivation collectives et individuelles liés à la productivité et aux résultats attendus.

Au regard des conclusions de l'audit, des enjeux du secteur, du positionnement concurrentiel et des gisements de croissance du marché des TIC, le Cabinet proposera les meilleures options pour l'évolution de TOGO TELECOM S.A. en matière de gestion des ressources humaines afin de maximiser son potentiel.

✞ **PHASE 2 : AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES**

Le Cabinet devra effectuer l'audit des ressources humaines, selon les axes et orientations retenus à l'issue de la **phase 1**.

2. **La durée souhaitée de la mission: six (6) semaines**

3. **Qualification des soumissionnaires**

Tous les candidats : Cabinets, groupement de cabinets ou consortium de cabinets intéressés justifiant d'une expérience avérée dans le domaine d'audit organisationnel et des ressources humaines et possédant une bonne connaissance de la langue française, sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus.
Toutes les es informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services (document d'existence légale originaux et copies, prospectus, attestations de bonne fin d'exécution ou tout autre document le prouvant) doivent être fournies en six (06) d'exemplaires.
Dans le cas d'un groupement ou d'un consortium, joindre les pièces suivantes :

a. Les personnes habilitées à signer au nom du groupement ou du consortium de cabinets ;

b. l'accord d'association entre tous les membres du groupement ou du consortium, qui engage ceux-ci et qui indique :
   - que tous les membres du groupement sont conjointement et solidairement responsables de l'exécution du Marché, conformément aux dispositions dudit Marché;
   - que l'un des membres est désigné comme mandataire commun du groupement ou du consortium et est habilité à assumer les responsabilités et à recevoir les instructions pour le compte et au nom de chacun et de tous les membres du groupement et
   - que l'exécution de l'ensemble du Marché, y compris les paiements, est exclusivement confiée au mandataire commun.

Les candidats devront s'assurer de l'absence de conflit d'intérêt et présenter toutes les garanties d'indépendance, de neutralité et d'impartialité à l'égard des faits examinés et relevés. Ils feront état dans leurs analyses et conclusions de leur meilleur jugement professionnel.

Une confidentialité optimale sera requise tant pendant qu'après la mission.

4. **Les candidats devront produire les pièces administratives suivantes :**

Pour les cabinets installés dans l'espace UEMOA :
- Carte d'opérateur économique en cours de validité ;
- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois ;
- Quitus fiscal datant de moins de trois (3) mois (original);
- Attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (3) mois ;
- Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de trois (3) mois ;
- Attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation.

Pour les cabinets non installés dans l'espace UEMOA :
- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier;
- Attestation de non faillite (original) datant de moins de trois (3) mois.

5. **Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :**

Critères d'évaluations	Points
La nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience	10
Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations demandées	20
Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues	40
L'organisation technique et managériale du cabinet	20
Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels	10
TOTAL	**100**

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste d'au moins six (6) cabinets présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par le groupe TOGO TELECOM S.A.; ces cabinets présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base des termes de référence qui leur sera transmis
Un cabinet sera sélectionné selon la méthode de « Sélection sur la base de la meilleure proposition financière (sélection au prix le plus bas) »

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et tous les jours ouvrables aux heures suivantes : **de 8 heures à 11 h30 et de 15 h à 16 h30 (heures locales) :**

Monsieur **Manfeidjéou BANEZI**, Personne Responsable des Marchés Publics à TOGO TELECOM
Ville : LOME
Boîte postale : 333
Pays : TOGO
Numéro de téléphone : +228 22 53 45 50 / +228 22 34 13 69
Adresse électronique : mbanezi@togotelecom.tg

7. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées ou expédiées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (03) copies, à l'adresse ci-dessous avec la mention :

« AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE LA REALISATION DE L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES DE TOGO TELECOM»
au plus tard le 25 SEPTEMBRE 2013 à 9 Heures 00 TU

à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM
Sise à la Place de la Réconciliation au quartier Tokoin Atchanté
Au secrétariat administratif de TOGO TELECOM rez de chaussée porte 12
B.P : 333 Lomé-TOGO Tél. (+228) 22 53 44 01/22 21 44 01

LA DIRECTION GENERALE

Assemblée nationale / A défaut des candidatures du CST

La majorité UNIR prend les 11 postes du bureau définitif

**** Lire la liste complète des membres, avec pour président Dama Dramani.***

Late Pater

Ouverte le 20 août dernier, la session de droit de la cinquième législature avait pour mission principale la mise en place du nouveau bureau de l'Assemblée nationale. C'est chose faite depuis hier 2 septembre 2013. La séance aura épuisé les nerfs des députés par sa longue suspension, au-delà des soixante minutes réglementaires légalement fixées entre le dépôt des candidatures et l'opération de vote proprement dite. «*Les candidatures à la présidence de l'Assemblée nationale et aux autres postes du bureau doivent être déposées au bureau d'âge de l'Assemblée nationale par les formations politiques siégeant à l'Assemblée nationale, au plus tard une heure avant celle fixée pour l'ouverture de la séance au cours de laquelle doivent avoir lieu les élections. Si à l'ouverture de la séance aucune contestation n'a été soulevée, il est procédé, sans autre formalité, au scrutin. En cas de contestation, la séance est suspendue, et le scrutin ne peut avoir lieu qu'une heure après*».

Et on apprendra plus tard la raison qui a poussé les députés de la majorité Union pour la République (UNIR) à aller au-delà du temps convenu pour la pause d'une heure. Seules deux candidatures étaient enregistrées avant ladite pause, émanant de la députée de Sursaut National au poste de questeur et de la Coalition Arc-en-ciel au poste de vice-président. La majorité avait encore sa liste de candidats en poche car, entre-temps, le Collectif Sauvons le Togo (CST) avait manifesté son désir d'intégrer le bureau de l'Assemblée nationale. Seulement, comme en 2007 au temps de l'Union des forces de changement (UFC, 2ème en termes du nombre de députés à l'époque), le Collectif Sauvons le Togo réclamait la première vice-présidence. Ce que refusa l'UNIR. Du coup, à défaut de s'imposer, le Collectif décide de ne plus faire partie du bureau de l'Assemblée. La majorité devait naturellement réajuster sa liste. En réalité, le plan était déjà prévu dans les scénarios de la majorité parlementaire. Il a fallu juste passer à un nouveau débriefing des consignes de vote et déposer la liste où tous les postes prévus dans le nouveau règlement intérieur sont occupés par le parti présidentiel. L'opération de vote devenait une formalité à accomplir, au nom de la majorité mécanique (62 députés sur les 91).

Ainsi, depuis hier, le bureau de l'Assemblée nationale est composé comme suit : Dama Dramani, président ; Sélom Komi Klassou, premier vice-président ; Ibrahima Mémounatou, deuxième vice-présidente ; Dagban Ayawavi Djigbodi, troisième vice-présidente ; Baritsè Damétoti, quatrième vice-président ; Batouth Laré Penn, premier secrétaire parlementaire ; Nonon Kpamnona Diera-Bariga, deuxième secrétaire parlementaire ; Kertcho Komina, troisième secrétaire parlementaire ; Tségan Yawa Djigbodi, premier questeur ; Abiguime Petik-Abalo, deuxième questeur ; Ségo Etsè Franck, troisième questeur.

Dama Dramani, Président de l'Assemblée nationale

Pour les cinq années à venir, Abass Bonfoh de la quatrième législature cède le perchoir à Dama Dramani. Né en 1944 à Manigri au Bénin, le nouveau président de l'Assemblée nationale a été Secrétaire général du défunt Rassemblement du peuple togolais (RPT) de 2003 à 2006. Il a été nommé Directeur de l'Equipement et de l'immobilier au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, le 19 août 1980, puis Directeur de cabinet au ministère de la Santé publique le 4 septembre 1980. Bien que servant commissaire régional de Dapaong, il a été nommé chef de district (chef de conscription) de Lomé, le 26 mai 1981. Il a ensuite été préfet du Golfe avant d'être nommé Directeur de cabinet au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, le 27 janvier 1982. A ce titre, Dama Dramani a signé la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, au nom du Togo le 26 février 1982. En mars 1999, il est élu à l'Assemblée nationale comme le candidat du RPT dans la deuxième circonscription de la préfecture de Tchamba : ne faisant face à aucune opposition, il remporta le siège avec 100% des voix. Il a ensuite servi dans le Gouvernement en tant que ministre du Commerce, de l'industrie, des transports et de la zone franche jusqu'à son éviction en juillet 2003. Au huitième Congrès ordinaire du RPT à la fin novembre 2003, il a été élu Secrétaire général du RPT. Après la mort du président Eyadéma, le 5 Février 2005, Dramani a fait partie d'une délégation togolaise qui s'est rendue à Niamey, le 12 février, avec pour mission d'expliquer et de défendre la situation issue de la succession de feu Eyadéma à la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui avait réagi avec hostilité. Dramani a été remplacé au Secrétariat général du RPT par Solitoki Esso au neuvième Congrès ordinaire du parti en décembre 2006. Il est resté un membre du bureau politique et du comité central du RPT. Comme en octobre 2007, Dramani est élu député dans la circonscription électorale de Tchamba le 25 juillet 2013. Dans la précédente législature, il a été président du Groupe parlementaire RPT, devenu Groupe de la majorité parlementaire (GMP) à la dissolution du RPT.

En rappel, le président convoque toutes les sessions de l'Assemblée nationale, préside les séances plénières, les réunions du bureau et la conférence des présidents. Il assure la direction des débats ; il est le chef de l'administration de l'Assemblée nationale et l'ordonnateur du budget. Il assure la police intérieure et dans l'enceinte des locaux abritant les services de l'Assemblée nationale. Les vice-présidents suppléent le président en cas d'absence et en cas d'empêchement, dans l'exercice de ses attributions. Les questeurs s'occupent de la gestion administrative et financière de l'Assemblée nationale. Aucune dépense nouvelle ne peut être engagée ni ordonnée sans leur avis préalable. Ils préparent, de concert avec les autres membres du bureau, le budget de l'Assemblée nationale qu'ils rapportent devant la commission chargée des Finances. Quant aux secrétaires parlementaires, ils assistent le président dans la conduite des débats. Ils inscrivent les députés qui demandent la parole, contrôlent les appels nominaux, constatent les votes à main levée ou par assis et levé. Ils veillent à la rédaction du procès-verbal des séances.

VERBATIM *Par Eric J.*

Unir n'en voulait pas plus

Les députés togolais ont donné leur quitus au parti présidentiel, l'Union pour la République, Unir, de commander seul la nouvelle Assemblée nationale pour cinq ans. Même si certains des 91 élus n'ont pas participé au vote du nouveau bureau, leur abstention, est un feu vert à l'élection des 11 membres unicolores du bureau. «Qui ne dit rien, consent», dit l'adage. Cette élection respecte-il une logique ?

A un moment où les politiciens ressassent au peuple que rien ne sera plus comme avant, il est très difficile de ne voir aucun membre de l'opposition au sein du bureau de la 5è législature. Pour le Togolais lambda, participer à tous les débats politiques en étant bien positionné participe de manière plus concrète à la plénitude de la démocratie au sein des diverses institutions de la République. Comment comprendre alors cette nouvelle fuite en avant de l'opposition ? Aujourd'hui le parlement togolais est multicolore. Raisonnablement, son bureau devrait avoir une composition plurielle afin de poursuivre la cohabitation et ouvrir le débat contradictoire démocratique.

Pour une fois encore, les politiciens ont mis en avant leurs intérêts en bafouant les textes qu'ils ont eux-mêmes mis en place. Pour l'élection du nouveau bureau, des informations ont fait état de ce que la 2ème force politique après les législatives, l'Anc, aurait voulu prendre la 1ère vice-présidence. Ce que le premier parti, Unir, n'a pas voulu. Ainsi, l'Anc n'a pas déposé autre candidature. De même, le Car a retiré sa candidature pour la 2ème vice-présidence par suivisme. Du coup, le texte réglementaire de l'Assemblée qui stipule que : «tous les partis politiques qui composent l'Assemblée nationale doivent postuler pour un poste du bureau» n'a pas été respecté.

«*En politique, lorsque vous abandonnez le terrain, l'adversaire l'occupe entièrement*» disait un homme politique togolais très respecté. Evidemment, Unir ne pouvait pas supplier les autres partis politiques à postuler à des postes et à se faire élire. De toutes les façons, comme à la législature sortante, l'Ufc avait agi de la même manière. Et comme, c'est pratiquement les mêmes têtes qui se retrouvent de l'autre côté, appuyés par la bande à Apévon, il ne pouvait en être autrement.

Unir n'en voulait pas plus.

Mise en œuvre du Projet Consolidation de la Paix

Des acteurs de la société civile, des institutions et des partis politiques à l'école de la prévention des conflits

Au moment où le Togo s'engage à relever de nouveaux défis dans la voix de la consolidation démocratique et la promotion de l'unité et la réconciliation nationale, il était plus que urgent que le pays dispose de viviers de compétences nationales pour l'analyse de conflits, la négociation et la médiation. C'est l'objectif visé par l'atelier de cinq jours ouvert hier lundi à Lomé au bénéfice d'acteurs de la société civile, d'institutions nationales, de partis politiques et des médias en collaboration avec le Centre international de formation de maintien de la paix Koffi Annan sur l'Etat de droit et la prévention des conflits. La rencontre se situe dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Consolidation de la paix exécuté en relation avec le ministère des Droits de l'homme, de la consolidation de la démocratie et de la formation civique, organisée par le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud), sur le financement du bureau de la Prévention des crises et le relèvement.

«*La prévention et la gestion des crises sont au cœur des interventions du PNUD. C'est pourquoi, lors des élections législatives de juillet 2013, le PNUD a choisi avec l'appui de partenaires comme l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Togo… d'initier en relation avec des organisations de la société civile un programme d'alerte précoce et de prévention des conflits et violences avant, pendant et après les élections*», a déclaré Damien Mama, représentant résident par intérim du Pnud, à l'ouverture de l'atelier, à l'ouverture des travaux à l'hôtel Sarakawa. La série d'ateliers qui a démarré lundi, et qui s'étendra sur trois semaines, est la suite logique d'un vaste programme de renforcement des capacités des acteurs sociopolitiques que le PNUD met en œuvre avec ses partenaires notamment l'Union Européenne, a-t-il expliqué.

Le podium à l'ouverture de l'Atelier

Pour Guido Carrara, chargé d'Affaires par intérim de la délégation de l'Union européenne, la rencontre de Lomé répond également à l'Accord de Cotonou qui régit les relations avec les pays ACP dont fait partie le Togo, et qui souligne en son article 11 que «*les parties poursuivent une politique active, globale et intégrée de consolidation de la paix et de prévention et de règlement des conflits*». Et que «*cette politique (…) se concentre (…) sur le développement des capacités régionales (…) et nationales*». L'accord insiste sur la nécessité de prévenir les conflits «*à un stade précoce en agissant directement sur leurs causes profondes et en combinant, de manière appropriée, tous les instruments disponibles*».

«*Le Togo reste en effet un Etat fragile, qui progresse certes dans sa réconciliation nationale, mais n'est pas encore totalement à l'abri de retours en arrière*», a rappelé le diplomate européen pour justifier l'accompagnement de son institution et du Pnud au gouvernement togolais. «*Et pour l'accompagner, nous usons de toutes les possibilités offertes par le dialogue politique sous l'article 8 de l'Accord de Cotonou qui organise les échanges réguliers entre l'Union européenne et le gouvernement togolais. Nous*

suite à la page 4

Au second trimestre de l'année au Togo

Un taux moyen d'utilisation des capacités de production industrielle

Jean Afolabi

Au deuxième trimestre 2013, le taux d'utilisation des capacités de production des entreprises est ressorti à 64,8%, en baisse de 5,0 points par rapport au trimestre précédent et de 6,8 points comparé à la même période de l'année précédente. La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a observé un recul en variation trimestrielle notamment au Burkina Faso (-18,8 points), au Niger (-10,7 points) et en Côte d'Ivoire (-5,0 points). Par pays, le taux d'utilisation des capacités de production des entreprises industrielles s'est établi à 72,1% au Niger, 69,9% au Bénin, 67,9% en Côte d'Ivoire, 65,8% au Sénégal, 62,2% au **Togo**, 58,6% en Guinée-Bissau, 53,6% au Burkina et 47,8% au Mali au cours de la période sous revue.

Pour l'ensemble de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), l'indice de la production industrielle est ressorti en hausse de 2,7%, en glissement annuel, au cours du mois de juillet 2013, après celle de 2,8% enregistrée un mois plus tôt. L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail a, quant à lui, progressé de 8,8% en juillet 2013, par rapport à la même période de l'année passée.

Selon les chefs d'entreprise, les coûts salariaux sont en baisse par rapport à la même période de l'année précédente. Quant aux effectifs employés, ils seraient stables en ce qui concerne le personnel permanent dans les entreprises au deuxième trimestre 2013. Une tendance haussière des salariés non permanents est observée dans les entreprises.

S'agissant des coûts des autres facteurs de production, les données disponibles indiquent une situation différente d'un pays à l'autre. Le prix du mètre carré (m²) de terrain non bâti en zone urbaine se situe autour de 262.600 FCFA au Bénin et 144.800 FCFA au Sénégal, les places les plus chères. Le prix du mètre carré est de 7.000 FCFA au Niger et de 1.325 FCFA en Guinée-Bissau.

Le prix du KW/H d'électricité, distribué en moyenne tension, se situe à 114 FCFA au Sénégal, soit le prix le plus élevé. Au Bénin et au **Togo**, qui sont alimentés par le Nigeria, les prix sont fixés respectivement à 86 FCFA et 90 FCFA au cours du trimestre. Les prix de l'électricité sont situés dans une fourchette intermédiaire dans les autres pays, notamment la Côte d'Ivoire et le Burkina. Pour le carburant, notamment le gazole, les prix sont compris entre 538 FCFA au Niger et 725 FCFA en Guinée-Bissau.

Le coût du crédit est reflété par le taux d'intérêt débiteur moyen. Les données provisoires confirment des écarts importants, mais en baisse, d'un pays à l'autre. Les taux se sont situés à 5,04% au Sénégal, 6,58% en Côte d'Ivoire, 8,61% au **Togo**, 8,75% au Mali, 8,90% au Burkina Faso, 9,50% au Bénin, 10,06% au Niger et 10,23% en Guinée-Bissau.

Afin de stimuler l'économie du pays

Moov Togo lance Flooz son service de mobile banking

Le groupe émirati de télécommunications Etisalat, propriétaire de la marque Moov, vient de lancer son service de mobile banking au Togo. Baptisé «Flooz», une contraction du terme «flouze» qui veut dire argent, le nouveau produit est destiné aux clients de l'opérateur qui ne disposent pas de compte bancaire. D'après Khalifa Al Shamsi, le responsable des applications digitales à Etisalat, «*le développement des services de commerce mobile est la continuation logique des offres complètes déjà proposées à nos abonnés*». C'est un porte-monnaie virtuel que plusieurs opérateurs télécoms comme Orange ont déjà lancé dans plusieurs autres pays d'Afrique. Moov a proposé ce service en partenariat avec la Banque Atlantique.

Djibril Outtara, Directeur Général de Moov Togo

Grâce à ce nouveau service, un abonné Moov peut désormais effectuer des opérations de dépôt et de retrait d'argent sur son compte, ou envoyer de l'argent à un tiers, recevoir de l'argent d'un autre. Le service permet également d'opérer des achats dans le réseau de commerce partenaire, ou même de pays sa facture d'électricité.

Pour Djibril Outtara, directeur général d'Etisalat-Moov, le service mobile banking est moins cher que les services offerts par les établissements traditionnels. C'est un moyen de stimuler l'économie togolaise. Moov, second opérateur GSM au Togo après Togo Cellulaire, a déjà lancé le mobile banking en Côte d'Ivoire avec la BIAO.

Pour le secteur mobile au Togo, le marché est partagé et caractérisé par un duopole mettant en concurrence Togocel (filiale de Togo Telecom) qui détient 73% de part de marché et Moov (groupe Etisalat-Emirats Arabes Unis) qui détient les 27%, d'après des chiffres rapportés par l'agence Ecofin. Une situation de duopole qui favorise une entente tacite, sinon illicite, sur la détermination des tarifs.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

Les banques du Togo enregistrent des emprunts à 23,5 milliards Cfa la 3ème semaine d'août

Les banques et établissement de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 13 au 19 août 2013, des emprunts d'un montant total de 23,500 milliards de francs Cfa, en en hausse par rapport à la semaine précédente, et des prêts de 31,000 milliards. L'opération est intervenue sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) où, au cours de la même période, l'ensemble des prêts s'est situé à 147,600 milliards, et autant pour les emprunts.

Les emprunts au Togo sont, entre autres, à deux semaines pour 17,000 milliards et à un mois pour 1,000 milliard. A deux semaines, les taux moyen pondéré et minimum se sont situés respectivement à 5,11% et 4,00%. Le taux maximum est allé à 6,00%. A un mois, ces mêmes taux se sont établis respectivement à 4,57%, à 4,50% et à 5,00%.

Viennent ensuite, en termes d'emprunts, les établissements de crédit du Sénégal qui ont enregistré 44,600 milliards, contre 15,800 milliards pour les prêts. Ces emprunts sont également à une semaine pour 16,600 milliards. A cette échéance, les trois taux se sont situés respectivement à 3,19%, à 2,75% et à 5,50%. Les banques sénégalaises sont suivies de celles du Burkina Faso qui ont enregistré des emprunts à 40,000 milliards.

En termes de prêts, les établissements de crédit de la Côte d'Ivoire en ont enregistré le plus, à 70,500 milliards. Ils sont notamment à un jour pour 9,500 milliards. A cette échéance, le taux moyen pondéré s'est situé à 4,33%. Le minimum et le maximum se sont établis respectivement à 3,26% et 5,75%. Les banques du Niger ont enregistré des prêts à 6,000 milliards contre seulement 0,500 milliard pour les emprunts. Celles de la Guinée-Bissau n'ont enregistré aucune opération, tandis que les établissements du Bénin et du Mali ont fait 9,500 milliards et 11,000 milliards respectivement pour les prêts, et 11,000 milliards et 9,000 milliards respectivement pour les emprunts.

L'évolution du marché interbancaire de l'Union a été marquée, en juillet 2013, par un accroissement du volume des transactions conjugué à une hausse du taux d'intérêt. En effet, indique la Banque centrale, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 160,3 milliards en juillet contre 104,4 milliards en juin 2013. Quant au taux moyen pondéré des opérations, il a progressé de 6 points de base pour se situer à 3,78% en juillet 2013. Cette évolution reflète la tendance sur le marché à une semaine, compartiment le plus dynamique. En effet, sur cette partie du marché, le volume moyen des opérations est passé de 69,9 milliards en juin 2013 à 108,2 milliards en juillet 2013, et le taux d'intérêt sur ce marché s'est établi à 3,24% contre 3,13% le mois précédent.

A la Bourse régionale d'Abidjan

La séance de cotation de lundi clôturée en légère hausse

La Bourse régionale des valeurs mobilières (Brvm), dont le siège est à Abidjan (Côte d'Ivoire), a clôturé sa séance de cotation de lundi 2 septembre 2013 en légère hausse par rapport à la séance précédente. L'indice BRVM 10 est passé de 222,94 à 222,97 points, soit une progression de 0,01%. L'indice BRVM Composite, pour sa part, a gagné 0,39% à 202,73 points contre 201,95 précédemment, a indiqué un communiqué de la Bourse.

La valeur des transactions s'est établie à 86,13 millions de francs Cfa contre 295,45 millions le vendredi dernier. La négociation a porté sur 22 sociétés pour un total de 37 inscrits sur le marché des actions. Le nombre d'actions échangées s'est élevé à 189 254.

Sur le marché obligataire, 63 titres CAA BENIN 6,50% 2011-2016 ont été échangés pour une valeur totale de 630 000 francs, hors coupons courus. La capitalisation boursière du marché des actions se chiffre à 4 920,14 milliards de francs. Celle du marché obligataire s'élève à 964,36 milliards de francs. En tout, 17 Sociétés générales d'intermédiation ont participé au marché sur les 21 agréées.

La Bourse régionale des valeurs mobilières est une bourse électronique unique pour 8 pays de l'Afrique de l'Ouest, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Elle a démarré ses activités le 16 septembre 1998.

Mise en œuvre du Projet Consolidation de la Paix

Des acteurs de la société civile, des institutions et des partis politiques à l'école de la prévention des conflits

suite de la page 3

mettons également en œuvre un certain nombre d'instruments de financement qui nous permettent d'accompagner le pays dans ses efforts de réconciliation nationale, de démocratisation et d'amélioration de l'Etat de droit», a-t-il conclu.

Dans le contexte togolais, le partenariat Union européenne-Pnud est assez illustratif. En exemple, il est cité l'accompagnement dans le cadre du Projet d'Appui aux processus électoraux qui a permis de financer les formations BRIDGE qui ont valu au Togo de disposer du plus grand nombre, en Afrique de l'Ouest francophone, d'acteurs qui ont bénéficié de ces formations et de facilitateurs semi accrédités. Cette formation à l'administration électorale par la méthode BRIDGE a permis à près de 200 représentants des institutions de la République, de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), des partis politiques, des médias et de la société civile de se familiariser avec les concepts d'une administration électorale démocratique, non partisane et efficace. Une cinquantaine de formateurs ont pu recevoir leur certificat de semi accréditation. A cela s'ajoutent les quatre facilitateurs accrédités que compte le Togo.

Le Projet d'Appui à la réconciliation nationale (PAREN) est une autre illustration de ce partenariat. L'accompagnement de ce projet a permis à la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) de réaliser les importants travaux dont l'ensemble des acteurs socio-politiques togolais se félicite aujourd'hui. Le Togo, représenté à cette rencontre par le ministère des Droits de l'homme, n'a pas manqué d'affirmer toute sa reconnaissance à l'Union européenne et au Pnud «*pour les actions constructives*» aux côtés du pays, ainsi que toute son admiration à Koffi Annan pour sa quête permanente de la paix qu'il a matérialisée notamment par la création du Centre international de formation de maintien de la paix qui porte son nom à Accra, dans la capitale ghanéenne.

FOOTBALL/TRANSFERT

Placca Fessou Euloge file au Servette

Les dirigeants du Servette FC ont annoncé samedi, avoir engagé l'attaquant d'Agaza FC, Placca Fessou Euloge pour un prêt d'une saison avec option d'achat de trois ans.

"Placca Fessou Euloge (18 ans) est un attaquant togolais. Il évoluait la saison dernière à OC Agaza, club avec lequel il a inscrit 19 buts en 30 matches et obtenu le titre de meilleur buteur dans son pays. Placca compte également 4 sélections avec l'équipe nationale du Togo avec qui il a disputé la dernière CAN", indique le club sur son site Internet.

Parti à Genève pour un test, Placca Fessou Euloge qui compte actuellement 5 buts dans le championnat national de première division "a fait l'étalage de ses qualités techniques qui ont convaincu les dirigeants servettiens", assure le club genevois avant d'ajouter "Placca arrive sous la forme d'un prêt pour une saison. Le club grenat bénéficie d'une option de transfert portant sur 3 saisons supplémentaires".

"Je me sens vraiment bien et heureux. C'est une bonne chose que mon test se soit avéré concluant. Je suis là pour aider le club à atteindre les objectifs, je vais tout mettre en œuvre pour y arriver", déclare le désormais ancien attaquant d'Agaza FC qui va devoir faire l'impasse sur le match Togo vs RD. Congo comptant pour la 6e et dernière journée des préliminaires de la Coupe du monde de la FIFA, Brésil 2014, en vue de se consacrer aux derniers détails inhérent à la signature de son contrat.

FOOTBALL/

D1/16e journée: Statu quo ante au sommet

Malgré un match de 0-0 réalisé à domicile face à Dyto de Lomé, Anges FC de Notsè garde son fauteuil de leader à l'issue de la 16e journée du championnat national de première division disputé samedi et dimanche.

Avec 29 points +8, Anges FC devance Semassi de Sokodé (29 pts +2) qui pourtant l'a emporté devant AS Togo dans les derniers instants d'un match retardé de plus de 45m à cause de la grande pluie qui s'est abattue sur la ville de Sokodé.

A Kpelé- Kponvié, Gomido est venu à bout de Gbikinti 3-1. Les visiteurs avaient ouvert le score avant que les Show Boys ne reviennent au score et finissent par l'emporter.

Les résultats : AS Douanes vs Foadan 0-0 ; Agaza vs Asko 2-0 ; Anges FC vs Dyto 0-0 ; Gomido vs Gbikinti 3-1 ; Kotoko vs Etoile Filante 1-1 ; Unisport vs TAC 1-0 ; Semassi vs AS Togo Port 1-0 ; Koroki vs Maranatha 1-0.

FOOTBALL/CM 2014

Serge Gakpé : « *Avec le Togo, je voudrais que l'on aille encore plus loin* »

A 26 ans, Serge Gakpé est l'un des cadres de l'équipe de Nantes qui a retrouvé l'élite cette saison. L'international togolais, qui faisait partie du groupe des Éperviers qui a atteint les quarts de finale lors de la CAN 2013 en Afrique du Sud, revient sur son début de saison. Il fait aussi le point sur la sélection Togolaise qui n'a plus aucune chance de disputer le Mondial 2014 sur rfi.fr.

Avant d'affronter le Stade de Reims pour le compte de la 4e journée du championnat de France samedi 31 août, quel bilan tirez-vous de votre rencontre face au Paris-Saint-Germain (perdu 2-1, le 25 août) ?

Serge Gakpé : On aurait voulu au moins arracher le nul. On a fait des erreurs qui nous ont coûté chères car le PSG n'a pas besoin de beaucoup d'occasions pour marquer. Mais dans l'ensemble, je crois que nous avons fait un bon match et il faut garder les bonnes choses pour avancer. Je pense que l'on va pouvoir faire quelque chose de bien cette saison. Je crois que dans l'ensemble, on peut tirer un bilan positif de nos trois premières rencontres (1 victoire et deux défaites).

Quel est votre objectif à Nantes ?

C'est clairement le maintien. Nous avons pratiquement le même groupe que l'an dernier et les quelques joueurs qui sont arrivés ont été bien intégrés. On travaille dans la joie et la bonne humeur. Il fallait que tout le monde soit à l'aise rapidement pour jouer à son meilleur niveau. On compte aussi sur notre public qui est assez formidable en nous poussant toujours.

En ce qui concerne le Togo, même si c'est un match sans enjeux, allez-vous jouer le prochain match de qualification contre la RDC pour le Mondial 2014 (le Togo est déjà éliminé, ndlr) ?

C'est vrai, c'est sans enjeux. Mais c'est à domicile et on va quand même donner le maximum pour faire plaisir à nos supporters. Pour nous c'est une déception de ne pas aller plus loin dans cette phase de qualification. Je crois que nous avions les armes et on pouvait espérer faire plus. Mais je crois que nos problèmes nous ont encore empêché de jouer chacun à notre meilleur niveau et de faire quelque chose de bien avec l'équipe nationale.

Avec le Togo, on a l'impression que c'est une histoire sans fin…

Oui c'est l'impression que cela donne. Mais j'espère que par la suite ça va finir par s'améliorer.

Est-ce que vous auriez envie de prendre plus de responsabilités en vue de la qualification pour la CAN 2015 au Maroc ?

Pour l'instant je souhaite prendre les matches les uns après les autres et je ne me projette pas aussi loin. Les problèmes de la sélection ne me permettent pas d'y réfléchir pour le moment. Il faut aussi attendre d'avoir le calendrier des matches.

Et en ce qui concerne l'entraîneur Didier Six, savez-vous s'il a l'intention de continuer dans son poste de sélectionneur ?

C'est Didier Six qui a fait la liste du prochain match, mais je ne connais pas ses intentions quant à son avenir à long terme. Moi c'est uniquement sur le terrain que je peux faire des choses. Pour la première fois le Togo a joué un quart de finale lors d'une CAN (Afrique du Sud). On pensait que ce bon résultat allait faire avancer les choses mais j'ai l'impression que malheureusement cela n'a rien changé. Cette équipe a du potentiel pour faire de belles choses et il faut la pousser vers le haut. C'est vrai, c'est un peu décourageant. Mais comme je l'ai dit, contre la RDC je veux tout de même faire plaisir aux supporters et porter le maillot de l'équipe nationale. Je garde un très bon souvenir de la CAN 2013 et j'ai envie de revivre cette aventure. Je voudrais que l'on aille encore plus loin. En Afrique du Sud on a réussi à sortir d'une poule très relevée (Algérie, Côte d'Ivoire, Tunisie) et c'était un plaisir.

Editorial

SYRIE : INGÉRENCE OU BRAS CROISÉS

(suite de la page 1)

L'autorité légitime devrait être la communauté internationale, c'est-à-dire le Conseil de Sécurité des Nations unies. Mais il est paralysé dans le dossier syrien par la Chine et la Russie qui estiment- sans doute à juste titre- que la résolution qu'ils ont votée dans l'affaire libyenne a été déformée dans son application. Limitée à des actions ciblées, elle a été utilisée pour changer le régime libyen. Chine et Russie s'accrochent donc au principe de souveraineté des Etats.

Une autre controverse porte sur le type de violation des droits humains qui autoriserait une action extérieure. Personne ne peut oublier que l'action en Irak s'est appuyée sur des faits qui se sont révélés postérieurement faux. La Chine et la Russie estiment qu'il n'existe pas pour l'instant de preuves déterminantes de l'utilisation d'armes chimiques par le gouvernement syrien.

Enfin, une dernière question se pose. Quelle doit être la vigueur d'une éventuelle action armée extérieure : de simples frappes aériennes ciblées ou une action lourde pour chasser du pouvoir le gouvernant syrien ?

On comprend dans ces conditions l'hésitation des puissances occidentales. Il faut secourir les populations syriennes qui souffrent mais le remède ne doit pas être pire que le mal et créer une situation d'anarchie qui entrainerait plus de souffrances que la terrible situation actuelle.

Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE D'UNE OPERATION DE CHANGEMENT D'APPAREILS ILLICO. TOUS LES CLIENTS QUI ONT ACHETE DES ILLICOS FB710, COULEUR ROSE, NOIRE OU GRISE LORS DE LA PROMO « TOGO TELECOM CHEZ VOUS » PHASE 1, SONT PRIES DE PASSER LES ECHANGER CONTRE DES APPAREILS NEUFS. A CET EFFET, DEUX ESPACES SONT DISPONIBLES : L'ESPACE TOGO TELECOM AGOE ET L'ESPACE TOGO TELECOM EX-DG (NYEKONAKPOE). POUR CHAQUE ILLICO ECHANGE, LE CLIENT BENEFICIE D'UN CREDIT DE COMMUNICATION DE 1000 F CFA TRANSFERE DIRECTEMENT SUR SON COMPTE.
NB : SE MUNIR DU RECU D'ACHAT ET D'UNE PIECE D'IDENTITE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER LE 112
TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDELITE !

LA DIRECTION GENERALE

REPERES

IBK reconnaissant au peuple togolais

Le Mali vient d'en découdre avec les assauts des islamistes grâce à la France et aux pays de la sous région. C'est dans cette logique que son nouveau président élu, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), à la tête d'une délégation, a entrepris une tournée dans la sous région qui l'a amené samedi à Kara pour remercier aussi le Togo qui a contribué à la paix dans son pays avec la présence des contingents sur place.

Le numéro 1 malien et sa suite ont été accueillis à l'aéroport international de Niamtougou par Faure Gnassingbé. Il a rendu hommage au peuple togolais et à son président pour les multiples efforts déployés pour mettre son pays à l'abri de la paix et de la sérénité. "Le flambeau de la démocratie a été merveilleusement recueilli par mon cadet Faure et ce ne sont pas les dernières élections législatives qui me démentiront. Le Togo d'aujourd'hui s'est porté parmi les nations amies du Mali pour être à son chevet quand notre nation était au bord de l'abîme et a participé à la prise de décision qui nous a permis de tenir la tête hors de l'eau par l'envoi des enfants du Togo pour venir aux côtés de leurs frères du Mali et mettre hors de notre territoire ceux qui avaient le projet de l'asservir. Je ne pouvais ne pas venir pour ce motif", a-t-il déclaré. Il n'a pas oublié aussi de rendre un dernier hommage au feu président Gnassingbé Eyadéma qui a rendu l'âme le 5 février 2005.

L'UFEM, la nouvelle microfinance à Notsè

En vue de satisfaire les besoins financiers des populations rurales et urbaines du Togo, l'institution de micro finance UFEM (Union des Fonds pour l'Economie de la Masse Populaire) vient d'ouvrir ses portes à Notsè dans la Préfecture de Haho.

La collecte de l'épargne et l'octroi de crédit de toute sorte à ses membres, la favorisation de la solidarité et la coopération entre les membres, la promotion de l'éducation économique sociale et coopérative de ses membres, voilà entre autres les objectifs poursuivis par les responsables de l'UFEM. Ayant pour vision de contribuer à la réduction dans le pays à travers l'offre de services financiers viables et pérennes, l'institution de micro finance met à la disposition de ses membres des produits suivants : dépôt à vue, dépôt à terme, épargne contractuelle, tontine, etc. Il est à souligner que l'UFEM fait également le Transfert d'argent et le Change. "C'est une initiative qui vise à venir en aide à priori aux populations de Notsè et ses environs. L'UFEM sera donc portée par la population à la base et s'étendra progressivement dans les autres régions", souligne Elliot Pisso, Directeur réseaux UFEM qui précise qu'il est prévu dans les prochains mois l'ouverture de 12 agences de l'UFEM sur toute l'étendue du territoire. Une visite guidée dans les locaux de l'UFEM et une opération d'ouverture de compte dont le montant s'élève à 10. 000 F CFA, ont marqué la cérémonie de lancement de l'institution, qui s'est déroulée samedi dernier dans ladite localité en présence des autorités administratives et traditionnelles dont Togbui Agokoli IV, Chef de Notsè ainsi que des représentants de plusieurs autres institutions financières de la place.

ET SI ON EN PARLE

Par Maurille AFERI

Compter avec la médecine traditionnelle

Aujourd'hui les détracteurs de la tradithérapie continuent par croire que les produits chimiques sont les meilleurs. Et ceci malgré les effets positifs et les bons résultats qu'affiche les traitements naturels et ancestraux. Ça les regarde !

Sur le dite de ***futura sante*** on peut lire : « La médecine chinoise au secours des lésions de la moelle épinière »

Même si beaucoup pensent que les produits et médicaments issus de cette science sont plus toxiques que bénéfiques -ce qui reste à prouver- le monde médical moderne commence par montrer un faible pour la tradithérapie. D'ailleurs c'est des scientifiques qui, après de longues recherches, viennent de publier dans la revue Restorative Neurology and Neuroscience, une partie des résultats de leur travail sur une thérapie ancestrale et traditionnelle chinoise dans la cicatrisation et la réparation des tissus endommagés. « *Avançant des raisons de propriétés intellectuelles, les scientifiques n'ont pas dévoilé la recette exacte de la préparation. On sait seulement qu'elle contient des extraits de ginseng, de racines de réglisse, de pivoine de Chine ou de livèche, ainsi que de la cannelle. Ce traitement quotidien a été donné à des rats aussitôt après qu'ils ont subi une lésion de la moelle épinière, organe du système nerveux central reliant le cerveau aux nerfs de l'organisme. En parallèle, un autre groupe de rongeurs également blessés ne recevait qu'une solution saline, sans vertus thérapeutiques.*

Après une semaine, les auteurs notaient que les animaux profitant du traitement JSK avaient retrouvé une meilleure motricité de leurs membres postérieurs que leurs homologues témoins. La récupération paraissait encore plus importante 21 jours après le traumatisme : les rats traités supportaient mieux leur poids et faisaient preuve de plus de coordination dans leurs mouvements que leurs congénères… Les expérimentateurs ont voulu voir tout cela de plus près. Le microscope révèle qu'au bout de sept jours de traitement, l'architecture de la moelle épinière des animaux était nettement mieux préservée, et les blessures significativement plus petites. Ainsi, les rats bénéficiant de la médecine traditionnelle chinoise présentaient plus de gaines de myéline et d'axones intacts... Par ces multiples voies d'action, cette préparation ancestrale pourrait donc revêtir un réel intérêt thérapeutique pour les patients ainsi soignés…» pourra-t-on lire sur le site.

Poésie

Des avocats et de la poésie

Trois avocats et un enseignant ont présenté leurs recueils de poèmes le 29 août dernier au siège du barreau de l'ordre des avocats. Il s'agit d'une première qui voit des hommes de loi s'inscrire dans un projet littéraire, le plus difficile qui soit. Ce n'est pas que des avocats togolais ne sachent pas écrire, le pays dispose de ces ténors du barreau très habile dans l'écriture. Me Yawovi Agboyibo, est l'un des rares hommes politiques auteur déjà de deux ouvrages politiques importants en ce qui concerne l'histoire des soubresauts démocratiques, de son propre parcours, ainsi que des réflexions sur la difficile transition démocratique. On peut citer le très intéressant ***Combat pour un Togo démocratique,*** (Editions Karthala, 1999). C'est également le cas de Me Jean Yaovi Degli, auteur d'***À quand l'alternance politique*** (Harmattan 2007, 556 pages), un pavé sur la crise politique. C'est dire qu'il y a parmi eux des hommes d'une grande culture intellectuelle qui savent faire un livre.

Mais la poésie est d'un domaine culte de la littérature tellement exigeant que très peu de gens s'y aventurent. Certes, on constate une inflation de poètes togolais depuis quelques années, grâce à deux maisons éditions spécialement, les ***Editions Continents*** et ***Awoudy***. Certes, une abondance qui ne rime pas forcément avec qualité. Une attente qui sera un jour satisfaite, qui n'empêche pas de saluer l'arrivée des trois avocats et de l'enseignant dans le cercle quasi restreint des écrivains.

Pour des juristes qui côtoient le quotidien difficile de leurs clients et donc plus près de la condition humaine, il fallait s'y attendre : leurs préoccupations sont avant tout humaines, quoique peu éloignées des soucis d'ordre esthétique.

Il y a donc ***Le silence des barreaux***, de Me Koko Dzoka, ***Résonnances***, de Me Maximilien Amegee, et ***Sanglots et espoirs*** d'Ernest Kavege (enseignant) et ***Libations***, de Me Joseph Kokou Koffigoh.

Libations de l'ancien Premier ministre de la Transition, est un peu le cheveu sur la soupe d'un ensemble thématique commun des recueils présentés. Me Koffigoh, dont la préoccupation première porte sur la rime, fait un voyage vers les coutumes ancestrales et se la joue un peu sur l'Afrique des fiers guerriers ancestrale. Pas

Maximilien Amegee, avocat du barreau de Paris

plaisant forcément. On préfère encore l'Epopée des Eléphants, son premier recueil un tantinet dithyrambique pour le camarade Laurent Gbagbo, son ami.

Les trois premiers, venant des trois auteurs tous anciens camarades de lycée, évoquent des préoccupations beaucoup plus humaines, la condition humaine, le quotidien des petites gens.

Se détache du lot ***Résonnances*** de Me Maximilien Amegee, qu'il faut saluer. Il a non seulement la fibre poétique, mais aussi la maîtrise du genre. ***Résonnances*** est l'ensemble des échos nostalgiques et des tristesses du pays qui lui parviennent en France, où il officie au barreau de Paris. Auteur polymorphe- il est également plasticien nanti de plusieurs expositions en Europe, Amegee est un espoir…à condition qu'il s'applique plus sérieusement sur les textes. Il se démarque du grand nombre de poètes qui musent en pensant qu'ils font poésie.

Amegee est déjà auteur de **Karukéra** (éd. Le Manuscrit en 2009), **Passionnément**..., (éd. Panthéon 2013).

Nécrologie

Mort du Prix Nobel Seamus Heaney

Le poète irlandais Seamus Heaney, prix Nobel de littérature 1995, est décédé à 74 ans. Aîné d'une famille de paysans d'Irlande du Nord, il a publié son premier recueil Mort d'un naturaliste en 1966, puis le jeune poète s'est tourné vers une carrière universitaire à la Queen's University. De 1989 à 1994, il sera titulaire de la chaire de poésie à l'université d'Oxford. Après William Butler Yeats, George Bernard Shaw et Samuel Beckett, Seamus Heaney a été le quatrième Irlandais à être couronné par le prix Nobel.

Agé de 74 ans et vénéré dans son île natale, il était l'un des poètes anglophones les plus lus et appréciés dans le monde.

D'inspiration élégiaque, la poésie de Seamus Heaney joue sur les chocs des contrastes : la violence de la situation politique en Irlande, d'une part, la douce sensualité de la nature et de ses paysages, de l'autre. Il faut dire que Heaney aura très tôt été marqué par la vie rurale traditionnelle. Aîné de neuf enfants, il naît le 13 avril 1939 à Castledown, dans le comté de Derry, en Irlande du nord, au sein de la minorité catholique.

Son père est éleveur et vendeur de bétail. Heaney passe son enfance à la ferme, fasciné par "cette famille qui n'en finit pas de s'étendre", c'est-à-dire par les nombreuses naissances de ses frères et sœurs. Fasciné aussi par les beautés et les mystères de la nature environnante. Dans son discours de Stockholm, il évoque avec tendresse la façon dont cette enfance dans "une petite ferme de trois pièces et sous un toit de chaume" l'aura finalement protégé des duretés du monde extérieur. Comme si l'essentiel - la nature, l'humilité, la fraternité et la force intérieure qui en émanent - s' étaient profondément inscrites en lui dès ces années-là.

Seamus Heaney avait été distingué par le comité Nobel en 1995 "pour ses œuvres d'une beauté lyrique et d'une profondeur éthique".

S'il n'a aucune affinité avec les activistes républicains irlandais, il

avoue comprendre leur "passion de la revanche tribale". "La poésie existe à l'intérieur de contrées culturelles ; elle peut les transcender, se diffuser au-delà de celles-ci, mais sa vie première se situe à l'intérieur d'un certain domaine de langage", déclarait-il en 1991. Les grands livres de la maturité, Wintering Out ("La Traversée de l'hiver", 1972), North, et Field Work ("Fouille", 1979), tendent toutefois à élargir la vision profondément tragique et à donner à cette identité irlandaise une valeur universelle et symbolique.

Littérature

Borges, entretien inédit

Pour sa deuxième édition, IntranQu'îllités, "beau rêve déguisé en revue" du poète haïtien James Noël, rend hommage à Jorge Luis Borges et à Che Guevara.

On lira un entretien inédit de Borges réalisé par Ramón Chao et Ignacio Ramonet en 1978. Les sujets glissent de Don Quichotte à l'immortalité et au suicide, du malheur à la souffrance, à tout ce qui arrive à un écrivain et qui au lieu de l'abattre le stimule : " Les dieux tissent des malheurs pour que des hommes aient de quoi chanter aux générations futures " (Homère). Quand on lui parle de son oeuvre, il répond que c'est une illusion typographique, qu'il est trop paresseux pour laisser une oeuvre, et parle plutôt de fragments. " J'ai peur d'abîmer les choses. Si j'écris trop, je les perds ", expliquait Borges.

Formation

Apprendre l'informatique... sans ordinateur

Beaucoup de diplômés échouent dans la chasse au premier emploi parce qu'ils n'ont jamais touché un ordinateur. Même s'ils ont subi des années de cours d'informatique aussi théoriques qu'inadaptés !

Etonam Sossou

C'est fini ! Geoffroy, 24 ans, ne sera pas vendeur à la Société générale de mobiles. Il vient de rater son test : en 15 minutes, ce diplômé en techniques commerciales n'a pas réussi à saisir sur ordinateur un texte d'une quinzaine de lignes. «*Depuis la classe de seconde jusqu'à l'université, j'ai régulièrement suivi des cours d'informatique mais sans maitriser les fonctions d'un ordinateur. Je vois aujourd'hui que tout ce que j'ai fait est complètement inutile* », se lamente-t-il.

Les cours d'informatique qui figurent dans les programmes scolaires officiels sont trop théoriques et d'un autre âge. Au lieu d'initier les élèves à Windows, le système qui fait fonctionner presque tous les ordinateurs, on leur bourre le crâne de fonctionnalités du DOS et autres généralités sur l'informatique.

Loraine, 28 ans, titulaire d'une maîtrise en gestion et sans emploi, n'est pas plus avancée : «*A l'université tout est abstrait. Plus on avance, plus on oublie. C'est lors d'un stage académique dans un service comptable d'une société de transit que j'ai découvert l'ordinateur. Rien à voir avec ce que nous faisions à l'école ! Mais j'ai juste appris à entrer les données et à les enregistrer*».

Par manque de machines, l'informatique reste un mythe pour beaucoup d'élèves togolais. Le lycée technique d'Adidogomé, l'un des lycées d'enseignement technique les plus prestigieux du pays, compte une trentaine d'ordinateurs valident pour des milliers d'élèves : «*Dans notre salle d'informatique, nous n'avons qu'une trentaine de machines dont la plupart sont souvent en panne*», se plaint Valérie, qui y redouble une élève de Terminale. Interrogée sur le contenu du cours de l'année dernière, elle lâche: «*On nous a vaguement parlé de fichiers*».

La «pratique théorique».

M. Kassim, enseignant d'informatique dans un collège de Lomé, ajoute : «*Faute de machines, les trois quarts de mes élèves n'ont pas accès à l'ordinateur aux heures de la pratique. Cela fait que beaucoup ne s'intéressent plus à cette discipline car pour eux l'informatique c'est le cahier* ».

Un exemple extrait d'une épreuve de l'examen de passage en classe de première, session de juin 2012 : «*Vous travaillez sur un micro-ordinateur équipé d'un disque dur unité C, de deux lecteurs de disquettes unités A et B et sur lequel est installée une version DOS 6.0; affichez la liste des fichiers et de répertoires du disque dur ; copiez les fichiers TEXTE.doc. COMPT.xls sur la disquette placée dans l'unité A ; supprimez le fichier COMPT.xls de la disquette (...)* ». Le travail consiste à décrire les différentes étapes qui permettent d'afficher sur l'écran d'un ordinateur les résultats demandés. *«Nous ne devons pas donner uniquement la commande, mais décrire parfois à l'aide de dessins les différents cheminements. C'est très difficile parce qu'il n'est pas facile de retenir*

tout cela», témoigne Claire, une élève de première. Anne, 19 ans, a raté son bac. Selon elle, à cause de l'informatique : «*On nous demande de réciter des formules auxquelles nous ne comprenons absolument rien. Cela donne des vertiges*».

Le club fermé des branchés.

Pour pallier les défaillances de l'école, les parents conscients de l'enjeu des nouvelles technologies de l'information et qui peuvent se le permettre, payent des cours d'informatique à leurs enfants dans des centres de formation privés ou dans des cybercafés Ils y dépensent généralement plus que ne leur coûte l'inscription de l'enfant dans un lycée. Le contenu des cours n'a le plus souvent rien à voir avec le programme officiel. Les enfants y découvrent les outils les plus utilisés : Windows, le traitement de texte Word, le tableur Excel, Internet et divers jeux. Léo est l'un de ces enfants privilégiés qui suivent des cours supplémentaires d'informatique en dehors de l'école : «*Cela nous revient cher, mais ça vaut le coup car tout ici est concret, pratique, facile. Il n y a pas de théories à réciter*».

Santé tropicale

La lutte contre le paludisme avance à petits pas

Si la recherche d'un vaccin efficace se heurte depuis des décennies à la complexité du parasite du genre *Plasmodium* responsable du paludisme, des progrès importants ont été réalisés dans la prise en charge et la prévention de cette maladie transmise par un moustique, l'anophèle. Ces dix dernières années, 1,1 million de décès liés au paludisme ont ainsi été évités. Mais ce succès demeure fragile. Sur les 5,1 milliards de dollars (3,8 milliards d'euros) nécessaires chaque année pour assurer l'accès universel aux interventions antipaludéennes, la moitié est effectivement disponible. Surtout, des résistances aux traitements sont apparues en Asie et en Afrique,

où les insecticides commencent a ne plus être efficaces contre certains moustiques.

En 2010, le paludisme a été à l'origine de 660 000 décès, pour la plupart des enfants africains. Toujours en 2010, on a enregistré, 219 millions de cas de paludisme, ce qui représente une diminution de la mortalité de 25% au niveau mondial par rapport à 2000 et de 33% dans la région africaine de l'OMS. La plupart des décès surviennent chez des enfants vivant en Afrique, où chaque minute un enfant meurt du paludisme. D'après les estimations de l'OMS, 80% des cas surviennent dans 17 pays. A eux seuls, le Nigeria et la République démocratique du Congo totalisent plus de 40% du nombre total de décès dans le monde.

Il existe quatre types de paludisme humain: Plasmodium falciparum; Plasmodium vivax; Plasmodium malariae et Plasmodium ovale. Les deux premiers sont les plus répandus et c'est le premier qui est le plus mortel. On a enregistré ces dernières années des cas humains de paludisme à Plasmodium knowlesi,un paludisme du singe rencontré dans certaines zones des forêts d'Asie du Sud-Est.

A travers le monde, une vingtaine d'espèces anophèles différentes sont présentes localement en quantités importantes. Toutes piquent la nuit entre le crépuscule et l'aube. Elles se reproduisent dans l'eau et chaque espèce a ses préférences. Certaines par exemple préfèrent l'eau douce de faible profondeur comme les flaques, les rizières et les empreintes laissées par les sabots d'animaux.La transmission est plus intense, là où les espèces d'anophèles ont une durée de vie relativement longue. C'est le cas en Afrique où la forte préférence pour l'homme des espèces africaines explique que plus de 90% des décès par paludisme enregistrés dans le monde surviennent sur ce continent.

L'UNION
Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses
Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC
Siège: Wuiti - Nkafu
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28
e-mail: patrie006@yahoo.fr
Casier N° 60 / M.P.
Imprimerie: St Laurent
Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON
Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI
Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA
Service photographie
Roland OGOUNDE
Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
BOGLA G.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°244 DE LOTO KADOO DU 23 AOÛT 2013

Le tirage de LOTO KADOO du vendredi 30 août 2013 porte le N° 245.

Vendredi dernier, la LONATO a encore fait le bonheur de milliers de parieurs, avec des gros lots et des lots intermédiaires remportés dans plusieurs régions du pays.

A **LOME**, les points de vente **7624, 5224, 3306, 7122, 7189 et 3723** ont resencé respectivement un lot de **550.000F CFA, un lot de 750.000F CFA, deux gros lots de 1.000.000F CFA, un gros lot de 1.250.000F CFA et un maxi gros lot de 17.550.000F CFA.**

A **KPALIME**, c'est un lot de **750.000F CFA** gagné auprès de **l'opérateur 7207**qui a fait le bonheur d'un de nos parieurs.

Les points de vente **2281 et 2282** basés à **NOTSE** ont enregistré chacun **un lot de 500.000F CFA**.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°245 de Loto Kadoo du Vendredi 30 Août 2013

Numéro de base

51 71 65 52 80

Numéros de bonus

78 30

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 655 de Lotto Diamant du lundi 02 Sept 2013

Numéro de base

** ** ** ** **